

COMMUNE DE SAINT PRIVAT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

169 Autorisation de signature des marchés de travaux pour l'aménagement d'une maison des services
170 Audit énergétique de l'école maternelle - plan de financement
171 dm 5 commune,

Affaires diverses

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE de ST PRIVAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-trois, le 18 décembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PRIVAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jean Basile SALLARD, Maire de SAINT PRIVAT.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2023.

Présents : Messieurs SALLARD, CHAUDIÈRES, MOULIN, DUCROS, COMBE, FORETNEGRE, HOURTOULE et Mesdames TROYA, FOLCH, LAJOINIE, DELPIROUX et MORVAN.

Absentes : Mesdames FAILLET TURON et BELVEYRE

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe MOULIN

N° 2023 / 169

**AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT D'UNE
MAISON DES SERVICES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n° 2023-71 du 12 juillet 2023 portant autorisation de lancement de la consultation ayant pour objet l'aménagement d'une maison des services à Saint Privat 19,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par l'architecte MAURAND Christophe,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 15 décembre 2023,

Considérant que :

Pour rappel, la commune a mené les études nécessaires à la mise en œuvre du projet d'aménagement d'une maison des services à Saint Privat 19.

Suite à l'approbation de l'avant-projet définitif (APD), le conseil municipal a donné son autorisation, pour lancer les consultations des marchés de travaux.

La consultation a été décomposée en 12 lots :

Lot 1 : Démolition / gros œuvre

Lot 2 : Enduit de façades

Lot 3 : Charpente couverture zinguerie

Lot 4 : Etanchéité

Lot 5 : Menuiseries extérieures / serrurerie

Lot 6 : Menuiseries intérieures

Lot 7 : Plâtrerie / plafonds / peintures

Lot 8 : Revêtements de sol souples

Lot 9 : Carrelages / faïences

Lot 10 : Electricité

Lot 11 : Plomberie / chauffage / ventilation

Lot 12 : Photovoltaïque

Au regard des offres remises, une séance de négociation a été organisée sur les éléments techniques et financiers. Des offres définitives ont été remises et après analyse de ces offres, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 décembre 2023 et a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes.

Par ailleurs, les lots 3 et 4 doivent être relancés en l'absence d'offres présentées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ Décide :

Article 1 : Le Conseil Municipal attribue les marchés de travaux pour la réalisation des travaux d'aménagement d'une maison des services à Saint Privat aux entreprises suivantes :

| | | |
|--|-------------------|--------------------|
| Lot 1 : Démolition / gros œuvre | SARL BREUIL | 56117.68 € HT |
| Lot 2 : Enduit de façades | FERNANDES ET FILS | 13503.86 € HT |
| Lot 3 : Charpente couverture zinguerie | | infructueux |
| Lot 4 : Etanchéité | | infructueux |
| Lot 5 : Menuiseries extérieures / serrurerie | SARL PIRONTE | 31519.88 € HT |
| Lot 6 : Menuiseries intérieures | GOURSAT ET FILS | 25664.20 € HT |
| Lot 7 : Plâtrerie / plafonds / peintures | PEREIRA | 57211.26 € HT |
| Lot 8 : Revêtements de sol souples | PLASTISOL | 10394.62 € HT |
| Lot 9 : Carrelages / faïences | ES CARRELAGE | 5745.67 € HT |
| Lot 10 : Electricité | JJSS | 41023.01 € HT |
| Lot 11 : Plomberie / chauffage / ventilation | LAVERGNE | 71660.37 € HT |
| Lot 12 : Photovoltaïque | CEGELEC | 15876.06 € HT |
| | Total HT | 328716.61 € |

Article 2 : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer de gré à gré tout document relatif aux marchés n'ayant pas encore été attribués dans le cadre de l'opération d'aménagement d'une maison des services (lots n°3 et 4),

Article 3 : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

N° 2023 / 170
AUDIT ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE - PLAN DE FINANCEMENT

Prenant en référence la délibération 2023/152 du 30 novembre 2023 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ Vote le plan de financement suivant :

| | |
|--|------------------|
| Subvention du Département au taux de 80% | 1320.00 € |
| Fonds propres | 330.00 € |
| TVA | 330.00 € |
| Total TTC : | 1980.00 € |

➤ Sollicite l'attribution de l'aide départementale prévue dans le plan de contractualisation 2023/2025 au taux le plus élevé.

N° 2023 / 171
DÉCISION MODIFICATIVE : N° 5 COMMUNE

| Intitulé | Diminution sur crédits déjà alloués | | | Augmentation des crédits | | |
|----------------------------------|-------------------------------------|-----------|-----------------|--------------------------|-----------|-----------------|
| | Compte | Opération | Montant | Compte | Opération | Montant |
| Publicité publications... | | | | 623 | | 1000,00 |
| A des tiers | | | | 62878 | | 9000,00 |
| Impôts taxes et versement assim. | | | | 633 | | 400,00 |
| Personnel non titulaire | 6413 | | 10400,00 | | | |
| Fonctionnement dépenses | | | 10400,00 | | | 10400,00 |

AFFAIRES DIVERSES

✓ **Eclairage public :**

Madame Lajoinie informe le Conseil Municipal qu'une tournée a été faite de nuit, afin de localiser les lampadaires EP qui pourraient être supprimés.

Ainsi, divers sites ont été repérés :

- 2 à la station-service, route d'Argentat (le 2^{ème} et le 3^{ème} à conserver),
- 1 à Léonac devant le hangar de Monsieur Foretnègre,
- 1 au 78 rue de la Gane chez Monsieur Sallard,
- 1 à Lacour chez Monsieur Veyssière,
- 1 au Bos,
- 1 à PMS route d'Argentat.

Les élus sont invités à faire connaître le projet autour d'eux afin de lister les lampadaires inutiles ou en surplus.

✓ **Borne de recharge des véhicules électriques :**

Madame Morvan souhaite savoir où a été réimplantée la borne de recharge des véhicules électriques depuis son enlèvement du parking de l'ancienne trésorerie.

Monsieur le Maire signale que les travaux seront réalisés par la FDEE19 et que la date n'est pas encore connue. Le site de l'ancien parking de Madame Faintrenie en bordure de la déviation a été retenu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.